

Lave-linge et réfrigérateurs professionnels sur le marché de l'UE :

DANS QUELLE MESURE RESPECTENT-ILS LES EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÉNERGIE ?

L'action conjointe JAHARP2022-01 a étudié le marché unique afin de vérifier la conformité des lave-linge ménagers et des armoires frigorifiques professionnelles avec les règlements de l'UE en matière d'écoconception et d'étiquetage énergétique. Le projet, coordonné par [PROSAFE](#), a débuté en avril 2023 et il se terminera en mars 2025.

LAVE-LINGE MÉNAGERS



Législation :

Règlement (UE) 2019/2023
Règlement (UE) 2019/2014

Avertissement

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive pour le Conseil européen de l'innovation et les PME (EISMEA). Ni l'Union européenne ni l'autorité subventionnaire ne peuvent en être tenues pour responsables.

Les ASM ont sélectionné **46 modèles de lave-linge** pour l'inspection de documents et **moins de 30 % des modèles se sont avérés totalement conformes.**

La déclaration de conformité comportait des erreurs et les informations aux consommateurs et aux inspecteurs ne répondaient pas aux exigences des règlements relatifs à l'écoconception et à l'étiquetage énergétique.

Les autorités collaborent avec les opérateurs économiques et nombre d'entre eux ont pris des mesures volontaires pour mettre la documentation de leurs produits en conformité.

Huit modèles sur les 46 sélectionnés ont été testés par un laboratoire accrédité en ce qui concerne les performances de lavage, l'efficacité du rinçage et, pour certains modèles, les exigences en matière de bruit et de mode faible consommation.

Il s'agit de la **première action conjointe qui a inclus des essais en utilisant des nouvelles exigences**, en ce compris une combinaison de cycles de lavage de quarts de charge, de demi-charge et de charge complète et qui mesure la température maximale à l'intérieur de la machine.

Tous les échantillons ont réussi les tests de bruit et d'efficacité de rinçage. Cependant, à la suite des tests uniques, **5 modèles sur 8 présentaient des non-conformités techniques présumées sur une série d'autres paramètres de performance de lavage et un sur le mode faible consommation.** Un modèle fait actuellement l'objet d'un triple test.

résultats du test

non-respect présumé,
62.5%

conforme,
37.5%

Attention ! Les résultats sont basés sur des produits prélevés sur les marchés des pays participants par des inspecteurs expérimentés de la surveillance des marchés. Comme dans toute activité de surveillance régulière du marché, les résultats représentent les efforts ciblés déployés par les autorités pour identifier les produits non conformes. Ils ne donnent pas une image statistiquement valable de la situation du marché.

ARMOIRES FRIGORIFIQUES PROFESSIONNELLES

14 modèles d'armoires provenant de sept différents États membres de l'UE ont été sélectionnés selon une approche basée sur les risques et testés dans un laboratoire accrédité. **Seuls deux d'entre eux ont été jugés conformes après un test unique.**

résultats du test

non-respect présumé, 85.7%	conforme, 14.3%
-------------------------------	--------------------

Les résultats préliminaires montrent un large éventail de problèmes :

- Pour seulement un tiers des modèles, l'essai en laboratoire a confirmé les mesures de **volume déclarées**, les deux tiers restants présentant des erreurs allant de 6 % à 35 %.
- La moitié des modèles ont échoué au **test d'atteinte de la température**.
- 57 % ont échoué en raison d'une **consommation d'énergie excessive**, l'un des modèles consommant 80 % de plus que la valeur déclarée.

Un modèle a fait l'objet d'un triple test, et les résultats des tests sont en cours d'évaluation par l'ASM responsable.

Témoignage du test

Les ASM participantes ont eu l'occasion d'assister à l'essai en laboratoire et de discuter des résultats avec les experts techniques. Cela les a aidées à comprendre les aspects pratiques de la (non-)conformité.

Contrôle documentaire

Des contrôles documentaires ont été effectués sur 60 modèles, dont un quart n'a pas été retrouvé dans EPREL, ce qui constitue une non-conformité. Parmi ceux présents dans EPREL, 93% avaient ajouté suffisamment de données.

Les principales non-conformités administratives étaient les suivantes :

- Absence de mention du potentiel de réchauffement planétaire (Global Warming Potential - GWP) du fluide frigorigène, de la charge du fluide frigorigène et de l'indice d'efficacité énergétique (IEE) dans le livret d'instructions.
- Seul un tiers des échantillons était conforme aux exigences d'information du règlement sur l'écoconception, bien que nombre d'entre eux présentaient des défauts relativement mineurs (par exemple, des données manquantes).

Les exigences de l'étiquette énergétique ont été respectées dans 64 % des cas. Les contrôles documentaires ont montré une amélioration significative par rapport aux contrôles similaires effectués en 2018 et 2019 dans le cadre de l'action conjointe **EEPLIANT2** financée par l'UE, mais des travaux supplémentaires sont nécessaires.



Législation :

Règlement (UE) 2015/1095

Règlement (UE) 2015/1094

JAHARP2022

5 PROJETS

25 ASM

16 PAYS

PRINCIPAUX DÉFIS

Pour les deux groupes de produits, les participants ont constaté que **les petits fournisseurs européens ne sont souvent pas conscients de leurs responsabilités** lorsqu'ils changent la marque d'un produit fabriqué à l'origine par un autre acteur du marché. En ce qui concerne le marché de l'UE, ils assument ainsi leur responsabilité en tant que fabricants. Les erreurs administratives sont en grande partie dues à ces inattentions.

Certains lave-linges ne disposent pas d'un programme spécifique avec une température maximale de 20°C, bien que cela soit exigé par le règlement sur l'écoconception (UE) 2019/2023.

Pour les réfrigérateurs professionnels, une défaillance technique dans l'atteinte de la température peut entraîner des **problèmes de sécurité alimentaire** et doit être corrigée.

MESURES ULTÉRIEURES

Les ASM s'occupent désormais de l'**évaluation des risques** des non-conformités identifiées. Jusqu'à présent, 10 % des réfrigérateurs professionnels évalués présentent des non-conformités qualifiées de "graves", ce qui signifie qu'ils sont loin de satisfaire aux exigences et qu'il est peu probable qu'ils soient en mesure de les respecter.

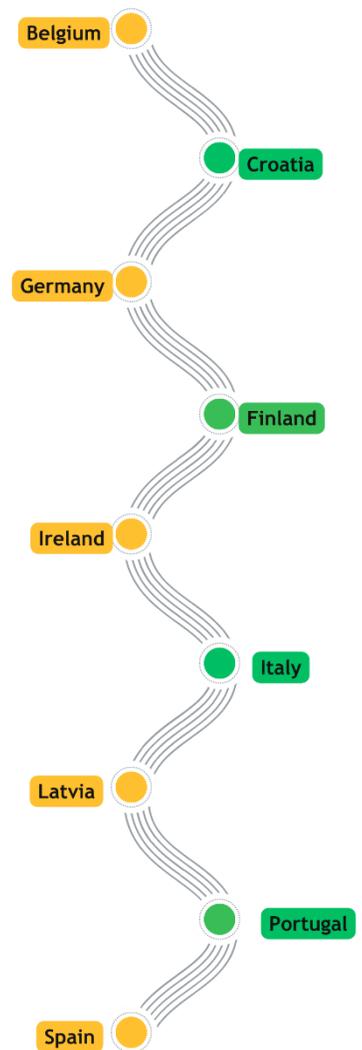
Les ASM évaluent actuellement quelles sont les **mesures d'exécution** qu'ils prendront en rapport avec les non-conformités identifiées.

PROSAFE rédigera des **recommandations pour les ASM, les acteurs du marché et la Commission européenne** afin d'améliorer la conformité du marché et la mise en œuvre efficace du Pacte Vert européen.

CONFÉRENCE FINALE

La conférence finale de l'action conjointe aura lieu le **12 mars 2025**. Les 9 autorités de surveillance des marchés (ASM) de 9 pays de l'UE présenteront les principaux résultats et les enseignements tirés à la Commission européenne et aux parties prenantes intéressées. Si vous souhaitez y participer, veuillez vous enregistrer via ce [lien](#).

JAHARP2022-01 États membres



Suivez-nous :

